AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 10-7-79145602

2

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "LANGUEDOC-ROUSSILLON"

(AUDE - GARD - HERAULT - LOZERE - PYRENEES ORIENTALES)

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F

Régisseur de recettes de la D.D.A.

C.C.P. Montpellier 5238-57

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

MAISON DE L'AGRICULTURE - BAT. 5 - PLACE CHAPTAL

34076 MONTPELLIER CEDEX - TEL. 92.41.42

N° 25 - 09 juillet 1979

ARBRES FRUITIERS ET D'ORNEMENT

Pou de San José - région de PERPIGNAN

Les larves de deuxième génération ont essaimé depuis quelques jours.

La lutte contre ce ravageur est obligatoire dans les communes reconnues contaminées et dans celles de la zone de protection à savoir : ARGELES SUR MER, ST GENIES DES FONTAINES, VILLELONGUE LA SALANQUE, SAINTE MARIE LA MER, ELNE, ALENYA, ORTAFFA, SAINT ANDRE, PALAU DEL VIDRE, VILLENEUVE DE LA RIVIERE, BOMPAS, PERPIGNAN.

Le methidathion (Ultracide 20) à quarante grammes de matière active à l'hectare est préconisé à raison de deux applications à dix - douze jours d'intervalle.

Sur espèces fruitières il convient de respecter le délai d'emploi avant récolte qui est fixé à quinze jours ou de réaliser l'intervention de suite après la récolte si celle-ci est proche.

L'INGENIEUR D'AGRONOMIE
ADJOINT DU CHEF DE CIRCONSCRIPTION,

G.THEISSEIN

Tirage du 9 juillet 1979 - 250 exemplaires

Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles - Place Chaptal MONTPELLIER - Le Directeur : P. JOURNET - N° d'inscription P.P : 531 A.D